

Communiqué de Presse

Collecte d'archives sur la Seconde Guerre mondiale et l'après-guerre

À l'occasion de la commémoration des 80 ans de la Libération de la France, de la fin de la Seconde Guerre mondiale et du retour de la République, **Wilfrid Séjeau, vice-président du Conseil départemental en charge des collèges et de l'éducation, de la culture de la jeunesse et de l'enseignement supérieur**, lance une collecte d'archives.

Le Conseil départemental propose aux habitants du territoire de venir donner ou prêter aux Archives départementales des documents liés aux événements qui se sont déroulés pendant cette période sur le territoire nivernais.

Si vous conservez des tracts, des photographies, des lettres, des journaux intimes, etc. en lien avec la période 1939-1955 environ, et si vous souhaitez les faire découvrir au plus grand nombre et que leur conservation soit assurée, les Archives départementales sont là pour les accueillir.

Que vous soyez une association, un particulier ou une entreprise vous pouvez participer selon les modalités suivantes :

- ➔ le prêt de vos archives pour qu'elles soient numérisées ou exposées en 2025,
- ➔ ou un don.

Voici les différents types d'archives recherchées concernant la Nièvre :

- affiches et tracts,
- photographies (si possible datées et identifiées),
- films,
- documents concernant la reconstruction des villes et villages détruits,
- archives personnelles de témoins ou de résistants, témoignages,
- journaux,
- objets ou médailles.

Une des missions du Conseil départemental, à travers les Archives départementales, est de mettre à la disposition des chercheurs et des citoyens ce patrimoine pour écrire et comprendre notre histoire, et de le valoriser dans le cadre d'expositions. **Ainsi, en 2025, une exposition sur la fin de la guerre et les premières années de l'après-guerre sera visible dans nos locaux.**

Une première conférence sur la fin de la Seconde Guerre mondiale, intitulée *La Nièvre à l'été 1944. Des larmes de peine aux larmes de joie*, aura lieu jeudi 6 septembre à 18 h aux Archives départementales.

Le Centre des Archives historiques de la Nièvre vous accueille du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, et sur rendez-vous.

1, rue Charles-Roy, 58000 Nevers. 03 86 60 68 30 ; archives@nievre.fr

Contact :

Erwann Ramondenc / Directeur des Archives départementales / 03 86 60 68 30